



| Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a relancé une discussion paneuropéenne sur le modèle social européen.

L'EUROPE SOCIALE REVIENT À L'ORDRE DU JOUR, MAIS SANS GRANDE AVANCÉE

Par Björn Hacker

Grâce à ses propositions sur l'Europe sociale, la Commission européenne a donné un coup de pouce au débat paneuropéen sur cette question. Ses propositions sont toutefois insuffisantes en termes de portée et de niveau. Pour rétablir la confiance des peuples dans un processus d'intégration européenne socialement équilibrée, nous ne devons plus donner autant d'importance à une gouvernance économique en harmonie avec le marché et chargée d'austérité.

Les attentes étaient fortes avant les propositions finales de la Commission européenne sur le socle européen des droits sociaux et le document de réflexion sur la dimension sociale de l'UE. Cela fait trop longtemps que

les aspects sociaux de l'intégration européenne ont de moins en moins d'importance dans l'agenda politique. Ils ont été écartés en faveur des aspects économiques, et ce même avant la crise financière, et cette tendance s'est poursuivie après la crise de l'union monétaire.

De nombreux acteurs à l'orientation sociale dans l'UE pensent depuis longtemps que le processus d'intégration doit garder un œil attentif sur sa dimension sociale pour être durable à long terme. Peuvent-ils être maintenant satisfaits des idées de la Commission ?

La Commission Juncker a sans aucun doute relancé une discussion paneuropéenne sur le modèle social européen avec cette année de consultation sur différents aspects des normes sociales, de la protection sociale et des conditions de travail. Au départ,



**IL S'AGIT D'UN DÉVELOPPEMENT
POSITIF PERMETTANT DE REMETTRE
LES AFFAIRES SOCIALES AU
PROGRAMME DE L'UE, MAIS
NOUS DEVONS CREUSER PLUS
PROFONDÉMENT SI NOUS VOULONS
VRAIMENT COMBLER LE FOSSÉ
ENTRE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE
DE GRANDE ENVERGURE DE L'UE ET
LA COORDINATION DES POLITIQUES
SOCIALES QUI EST EN RETARD.**



Jacques Delors avait souligné la nécessité d'une dimension sociale pour accompagner l'intégration économique rapide de l'UE. Cela remonte aux années 90 ! Le protocole social annexé au traité de Maastricht a été révolutionnaire car il a intensifié les pouvoirs de l'Europe dans le domaine de la politique sociale. La sécurité au travail, le dialogue social, les Comités d'entreprise européens et l'égalité des chances ont été au cœur de ce protocole, suivis des règles de non-discrimination et de la Stratégie européenne pour l'emploi. Le 21^e siècle a vu apparaître la coordination des différents projets de politiques sur le marché du travail, la prévention de la pauvreté, les régimes de retraite et des

soins de santé, avec des objectifs communs convenus par les États membres de l'UE. Toutefois, la coordination des politiques dans la stratégie de Lisbonne et l'entrée en vigueur de la Charte des droits fondamentaux du fait de son incorporation dans le traité de Lisbonne représentent, depuis longtemps, les apparitions les plus récentes des questions d'ordre social dans l'agenda de l'UE.

L'austérité à provoqué un contrecoup

La notion d'enseignement mutuel a vu le jour incidemment, lorsque la réforme sociale a principalement consisté à réduire

les dépenses sociales et où l'économie de l'offre a exclu des mesures fondées sur le marché. Ça, c'était la recette. Les États membres de l'UE ont appris les uns des autres en expliquant leurs réformes nationales dans des forums supranationaux et des rapports. Au 21^e siècle, l'expansion de l'État-providence et les politiques macroéconomiques ont été considérées principalement comme des obstacles à la réussite économique. Une croissance économique très divergente a entraîné des déséquilibres macroéconomiques qui n'ont cessé de croître. Ça, c'était la toile de fond de la grave crise de l'union monétaire. Choisir la voie d'un alignement asymétrique signifiait des changements de politique interne en Grèce, en Irlande, au Portugal, à Chypre et en Espagne, en vue de surmonter les crises. Sans une monnaie qui leur soit propre, ces États devaient dévaluer en interne en réduisant les salaires, les pensions et d'autres investissements sociaux. Avec ces mesures d'austérité, des problèmes sociaux sont de nouveau apparus dans les débats publics, mais seulement dans un sens négatif. Les gens se plaignaient, par exemple, de l'augmentation du chômage (des jeunes), des risques plus élevés de pauvreté et d'exclusion sociale, de la réduction du revenu des ménages et de la diminution de l'accès aux services sociaux dans les pays sous la supervision de la Troïka, de la Banque centrale européenne (BCE), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Commission européenne. À son tour, la cannibalisation de

la politique sociale par des impératifs économiques douteux a provoqué un contrecoup.

La Commission a répondu au mécontentement grandissant concernant l'état des affaires sociales de l'Europe, exploité par les populistes de droite, par un énorme ensemble de propositions et de réflexions pour l'avenir. Elles ont été publiées fin avril 2017. Les idées qui ont été présentées ne suffiront toutefois pas à rétablir la confiance dans le processus d'intégration et à développer un véritable modèle social européen. C'est une bonne idée d'utiliser les forums supranationaux dans la zone euro et l'UE, pour lutter contre la numérisation, la mondialisation et les changements dans l'emploi et les modèles sociétaux. La convergence sociale ascendante est à juste titre au cœur des propositions de la Commission et signifie un processus de rattrapage dans lequel les États membres élargissent leurs dispositions en matière de sécurité sociale. Mais cet objectif ambitieux ne peut être atteint en réaffirmant les principes fondamentaux de la sécurité sociale sans expliquer comment des normes plus élevées peuvent être mises en place. L'idée la plus concrète de la Commission est de développer un tableau de bord social qui surveille des indicateurs sélectionnés sur les politiques du marché du travail, les conditions de travail et l'impact des programmes de protection sociale. Mais il manque à cette bonne initiative un objectif commun, et elle sera cachée dans le Rapport conjoint



Le monument du traité de Maastricht : le protocole social annexé au traité a intensifié les pouvoirs de l'Europe dans le domaine de la politique sociale.

sur l'emploi. Cela équivaudrait à en faire moins que les efforts de coordination au moment de la stratégie de Lisbonne et irait en deçà des concepts présentés en 2013 par László Andor, ancien commissaire social européen. À l'époque, il proposait d'inclure des indicateurs sociaux aux objectifs décidés en commun dans le cadre existant de la Procédure de déséquilibre macroéconomique, afin de leur donner plus de mordant au-delà d'un simple exercice de présentation de rapports.

Élévation des instruments d'aménagement du marché

C'est exactement là où le débat sur l'Europe sociale reste incomplet. La principale ligne de faille se situe entre, d'une part, la domination des politiques de développement du marché des grands projets d'intégration, tels que le marché unique et l'Union économique et monétaire, et d'autre part, l'acquis juridique relativement modeste de l'UE sur les aspects sociaux façonnant le marché. Il s'agit d'un développement positif permettant de remettre les affaires sociales au programme de l'UE. Nous devons toutefois creuser plus profondément si nous voulons vraiment combler le fossé entre l'intégration économique de grande envergure de l'UE et la coordination des politiques sociales qui est en retard. Certains instruments permettent vraiment une convergence sociale ascendante : un pacte de stabilité sociale avec des valeurs de référence pour les dépenses sociales,

l'intégration de la surveillance économique et sociale commune au semestre européen, un protocole social qui donne aux droits sociaux la même importance que les libertés économiques. Le document de réflexion sur la dimension sociale traite de la résistance, dans certains États membres de l'UE, à développer couramment ce type de dimension sociale, et offre l'option d'une coopération renforcée (c'est-à-dire, entre un plus petit groupe d'États membres de l'UE) pour les États intéressés, par exemple, dans la zone euro. Cela pourrait être la voie à suivre, mais il faut des ambitions plus élevées et que soit traitée la relégation des politiques sociales à un niveau d'importance inférieur dans la gouvernance économique existante. Tant que l'accent restera sur les problèmes budgétaires et l'austérité au détriment des problèmes sociaux, un modèle social européen restera des paroles en l'air.



> AUTEUR
Björn Hacker est professeur de Politique économique européenne à l'Université des Sciences appliquées, HTW de Berlin